

*La Maison-Dieu* 181, 1990, 99-118

André HAQUIN

## HISTOIRE DE LA LITURGIE ET RENOUVEAU LITURGIQUE

LA fin du 19<sup>e</sup> siècle marque le réveil de la science théologique dans les milieux catholiques, tant au plan positif qu'au plan spéculatif ; l'histoire de l'Église et plus largement la théologie historique ont joué un rôle capital dans ce réveil <sup>1</sup>. Mgr L. Duchesne (1843-1922) s'est illustré par un travail de qualité, refusant tout à la fois de faire œuvre « apologétique » face au monde laïque et d'écrire des ouvrages d'« édification » pour le public catholique. Ses travaux sur le *Liber Pontificalis*, les *Origines du culte chrétien* (1889), et l'*Histoire ancienne de l'Église* en témoignent. Il s'est refusé de faire jouer à l'histoire de la liturgie un rôle de légitimation des pratiques liturgiques de son temps et s'est abstenu de formuler des souhaits de réforme à partir de sa connaissance du passé, comme le précise la

1. *Bilan de la Théologie du 20<sup>e</sup> siècle*, t. I, Tournai, 1970, p. 423-473 (R. Aubert).

Préface des *Origines du culte chrétien*<sup>2</sup>. Cet ouvrage a cependant connu une telle « réception » que les animateurs du mouvement liturgique du début du siècle se sont appuyés sur lui pour fonder leur action pastorale. On peut donc s'interroger sur les rapports entre l'histoire de la liturgie et le renouveau liturgique. Un premier sondage concernera le renouveau liturgique belge du début du siècle ; un second examinera les orientations du renouveau liturgique français à la fin de la deuxième guerre mondiale.

### LE RENOUVEAU LITURGIQUE BELGE DE 1882 A 1914<sup>3</sup>

L'abbaye de Maredsous a été fondée en 1872 par les moines allemands de Beuron. Dès 1881 est créée l'École abbatiale et dom G. van Caloen, son premier recteur, suscitera la participation des étudiants à la vie liturgique, inventant en quelque sorte la « messe dialoguée ». En 1882, il publie un Missel des fidèles latin-français, chose rare à l'époque. Au Congrès eucharistique de Liège (1883), il présente un rapport intitulé *La communion des fidèles pendant la messe*, afin de réagir contre la pratique consistant à distribuer la communion avant ou

2. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien. Étude sur la liturgie latine avant Charlemagne*, Paris, 1908, (4<sup>e</sup> éd.) p. I à VIII. Voir aussi R. Aubert, *Du nouveau sur Mgr Duchesne*, dans *Revue Théologique de Louvain*, t. 8, 1977, p. 188-197.

3. A. Haquin, *Dom Lambert Beauduin et le renouveau liturgique* (Recherches et Synthèses, Histoire 1), Gembloux, 1970, (p. 4-29 : renouveau liturgique à Maredsous), B. Botte, *Le mouvement liturgique. Témoignages et souvenirs*, Paris, 1973 ; *Mélanges liturgiques recueillis parmi les œuvres de Dom L. Beauduin*, Louvain, 1954 ; B. Capelle, *Travaux liturgiques de doctrine et d'histoire* t. 1, *Doctrine*, Louvain, 1955, t. 2, *Histoire : la Messe*, Louvain, 1962, t. 3, *Histoire : varia ; l'Assomption*, Louvain, 1967 ; *Veilleur avant l'aurore. Colloque Lambert Beauduin*, Chevetogne, 1978 ; P.C. Niwenshuti, *Dom Lambert Beauduin et sa vision théologique de la liturgie*, (Pontificium Athenaeum S. Anselmi de Urbe. Pontificium Institutum Liturgicum), Thesis ad Lauream n° 198, Rome, 1990, 172 p.

après la célébration. C'est un texte théologico-pastoral sur base d'un dossier historique : par ce recours à la Tradition, l'auteur veut encourager un changement de pratique, sans toutefois s'arroger une autorité en cette matière. Signe de cela : la 2<sup>e</sup> édition de son texte (1884) est couverte d'approbations épiscopales. Il n'empêche que la question est entrée dans un débat public. Par sa revue *Le Messager des fidèles* (1884), l'abbaye assurera une sensibilisation à la liturgie et à la vie chrétienne ; la savante *Revue bénédictine* prendra le relais peu de temps après (1890), servant la liturgie à sa manière propre, grâce aux travaux érudits de Dom G. Morin, Dom U. Berlière, Dom B. Wolff, etc. L'abbaye du Mont César à Louvain, fondée en 1899, va devenir en quelques années le centre d'un renouveau liturgique important (1909-1914). Dom Lambert Beauduin (1873-1960) est un prêtre diocésain entré au Mont César en 1906 après avoir été aumônier du travail. Il deviendra très tôt l'âme du mouvement liturgique belge. Il constate que la formation liturgique du clergé est axée sur la législation et les rubriques et néglige la signification originale du culte chrétien ; il déplore la pratique routinière des fidèles et l'envahissement des dévotions et des pratiques secondaires au détriment de la vie sacramentelle. Par ailleurs, le renouveau scientifique de la liturgie est en cours comme le montre l'ouvrage de Dom F. Cabrol *Introduction aux études liturgiques*. Le mouvement liturgique en Belgique sera fondamentalement pastoral et même paroissial, tout l'effort doit viser à ce que la liturgie soit mieux perçue et mieux vécue ; il faut convaincre le clergé et, par lui, l'ensemble des baptisés ; il y va de la vitalité de la vie chrétienne de l'Église. Les études historiques auront une place significative dans les nombreuses initiatives des moines liturgistes.

### Quelques jalons

• Le rapport *De promovenda sacra liturgia* envoyé par Dom L. Beauduin au Chapitre général de Beuron

dont dépendait l'abbaye de Louvain (juillet 1909) propose un programme de renouveau liturgique dans les abbayes en trois points : susciter une meilleure connaissance de la liturgie, une vie spirituelle ressourcée à la liturgie, un apostolat liturgique à destination des paroisses. Pour la connaissance de la liturgie, un double effort est à poursuivre : l'étude historique et la réflexion théologique.

- Dans une longue lettre au cardinal Mercier (juillet 1909), Dom Lambert suggère la fondation d'une *Académie théologique* pour les prêtres belges qui n'ont pas fréquenté l'Université de Louvain et la reprise des Conciles provinciaux ; ceux-ci pourraient renouveler la vie de l'Église comme ce fut le cas en Italie au 18<sup>e</sup> siècle.

- Au Congrès des Œuvres catholiques de Malines, Dom L. Beauduin présente un bref rapport intitulé *La vraie prière de l'Église* (23 septembre 1909). La liturgie est **vraie prière de l'Église** et non seulement le culte officiel extérieur ; elle est **lien d'union entre chrétiens**, or les catholiques belges sont divisés au plan social et politique ; elle est enfin un **enseignement religieux complet**, or, l'enseignement est une des préoccupations majeures du début du siècle.

On ne trouve aucune considération historique dans cette présentation de la liturgie, mais le problème du renouveau est posé dans un grand forum, moyennant quelques réflexions fondamentales.

- Dès la fin de l'année 1909, les premières initiatives liturgiques apparaissent. Un missel-revue *La Vie liturgique* présente chaque mois les textes des messes dominicales avec traduction dans la langue de la région (en langue française ou en langue néerlandaise). Un *Supplément* à la revue permet de s'initier au sens des temps liturgiques et des textes de la messe, notamment par le biais de l'histoire.

- Le *Supplément* sera bientôt remplacé par les revues *Questions liturgiques* et *Liturgisch Tijdschrift*, réservées au clergé. Cette fois, l'histoire de la liturgie aura une place significative dans nombre d'articles. Deux études historiques de Dom L. Beauduin méritent une mention particulière : *La liturgie eucharistique au concile de Trente*

(*Q.L.*, t. 1, 1910-1911) et *L'esprit paroissial autrefois et aujourd'hui* (*Q.L.*, t. 2, 1911-1912). Par le biais de l'histoire, l'auteur veut fonder les objectifs du mouvement liturgique et sans doute répondre à quelques objections. Le mouvement liturgique contemporain se propose de mettre en œuvre certaines visées pastorales du concile de Trente que les derniers siècles ont négligées. Par ailleurs, l'histoire de la paroisse montre comment esprit paroissial et esprit liturgique sont liés.

• Un projet d'École liturgique a été élaboré en 1910 et en 1912 mais n'a jamais vu le jour. Il s'agissait d'un programme d'études de deux années, au Mont César, pour des clercs religieux et séculiers, en vue surtout de former les professeurs de séminaire. Parmi les cours généraux, certains concernaient la théologie de la liturgie et d'autres l'histoire de la liturgie et les sources : « Notions générales sur l'histoire de la liturgie, méthode et sources scientifiques de cette histoire ; grands faits de l'histoire liturgique depuis les origines jusqu'à nos jours <sup>4</sup>. » Huit professeurs extraordinaires étaient cités : Dom Cabrol, Dom Pothier, Mgr Batiffol, le chanoine Callewaert, le P. Delehaye s.j., le chanoine Gauchie, Dom Berlière, Dom Morin. Malheureusement, cette initiative a échoué, mais d'autres projets de formation ont pris le relais : à partir de 1929, les cours de liturgie du mardi assurés par Dom B. Capelle et Dom B. Botte et les *Semaines d'études liturgiques* pour les professeurs de séminaire, organisés à Louvain de 1953 à 1967, conjointement par le Mont César, le Centre de pastorale liturgique de Paris et la Compagnie de Saint-Sulpice.

• Les *Semaines liturgiques* annuelles étaient de véritables journées de formation pour les « militants » du mouvement liturgique. Du point de vue liturgique, il faut souligner deux contributions à la Semaine de 1913. D'une part, celle de Dom P. de Puniet, *La méthode en matière de liturgie*, qui développe une étude chronologique des documents-sources de la liturgie romaine actuelle et, de l'autre, l'exposé de Dom J. Moreau,

4. A. Haquin, *op. cit.*, p. 242-244.

*L'utilité de la liturgie grecque pour l'intelligence de la liturgie latine*, qui pratique la méthode des liturgies comparées concernant le rite eucharistique<sup>5</sup>. Occasionnellement, des spécialistes de l'histoire de la liturgie montrent quels services les sources peuvent rendre dans l'intelligence des structures liturgiques actuelles.

• *L'Essai de manuel fondamental de liturgie*, travail inachevé de Dom L. Beauduin, est d'un genre particulier ; c'est un effort de théologie systématique de la liturgie. On a dit de Dom Beauduin qu'il était le premier théologien de la liturgie de ce siècle. Cet exposé assez aride vise à engager le dialogue avec les théologiens peu intéressés par la liturgie et souvent enclins à l'abstraction ; il souligne l'importance de la liturgie de l'Église comme lieu théologique majeur. On y trouve une définition ecclésiologique de la liturgie *Culte de l'Église*. La première partie comporte trois chapitres : le Terme du culte (Trinité), le Sujet du culte (Christ glorieux, médiateur), l'Acte principal du culte (sacrifice de la messe). Ce travail pourrait paraître aux antipodes des études liturgiques : en réalité, il se fonde sur certaines études de théologie positive (P. de Régnon) et, sur l'analyse des oraisons romaines exprimant le rôle du Christ comme médiateur. L'Écriture Sainte, la Patristique, l'histoire des conciles, l'histoire de la liturgie et notamment les *Origines du culte chrétien* de Mgr Duchesne y sont mises à profit.

• L'étude de dom M. Festugière *La liturgie catholique* (Maredsous, 1913) a paru d'abord dans la *Revue de philosophie* de Paris (mai 1913) : c'est une approche philosophique de la liturgie en tant qu'expérience religieuse. L'auteur veut répondre aux théoriciens de la « religion sans rites » et engager le dialogue avec les diverses spiritualités. Une tension existait entre les partisans de l'approfondissement personnel de la foi comme les Jésuites et d'autres religieux, et ceux qui misaient sur le renouveau communautaire de l'Église par le biais

5. *Cours et Conférences des Semaines liturgiques*, t. 2, Louvain 10-14 août 1913, Louvain, 1914 (p. 39-77 : P. de Puniet ; p. 200-259 : J. Moreau).

de la liturgie. Dom Festugière esquisse une histoire de l'Église du point de vue de la vie liturgique. Selon lui, le déclin de la liturgie commence dès le 13<sup>e</sup> siècle et atteint son sommet aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles ; or, c'est au 16<sup>e</sup> siècle que naît la Compagnie de Jésus. Celle-ci n'adoptera pas l'Office choral et renforcera l'individualisme religieux déjà prôné par les réformateurs ; les *Exercices spirituels* illustrent cette option. On comprend qu'une polémique soit née de cet ouvrage qui semblait considérer les Jésuites comme les principaux responsables de la stagnation liturgique des derniers siècles.

L'argument historique utilisé par dom Festugière apparaît comme une arme contre des « adversaires » du renouveau liturgique ; mais tous les bénédictins n'ont pas applaudi et tous les jésuites n'étaient pas réticents aux entreprises pastorales des liturgistes !

• Le dernier document majeur avant la guerre de 1914 fut *La piété de l'Église* (Louvain, mai 1914) dans lequel Dom Beauduin développe la charte du mouvement liturgique, espérant ainsi « conquérir de nouvelles et précieuses sympathies » (p. 3). Il énonce d'abord le but de la « restauration liturgique » : « faire du dimanche, cette réalité inopérante, ce qu'elle doit être : un acte vital ». L'étude de la liturgie est le support de l'action, tant l'étude scientifique que la vulgarisation liturgique. La seconde partie évoque les « missions secondaires de la liturgie » : le rapport à l'ascèse (spiritualité), à l'oraison, à la prédication, à la science théologique ; dans chaque cas, la liturgie apportera une contribution non négligeable.

En conclusion, il faut revenir à notre question du rapport entre étude historique et renouveau liturgique. Le mouvement liturgique de Louvain se fonde sur quelques grandes intuitions de son promoteur, Dom L. Beauduin ; sa visée est essentiellement pastorale. Il s'agit de susciter une vie liturgique authentique chez les baptisés. Mais il n'y aura pas de renouveau sans un approfondissement. Pour élaborer une interprétation valable de la liturgie catholique, il faut faire œuvre théologique et historique, c'est-à-dire comprendre la litur-

gie à l'intérieur de la tradition de l'Église. L'art, la musique, l'archéologie, etc. sont au service de la célébration.

### **L'importance donnée à l'histoire**

Tous les projets de formation liturgique de cette époque comportent un volet historique : formation du clergé et des moines, formation des laïcs scolarisés ou non. On le voit dans les sessions pour large public, dans les revues réservées au clergé, dans les publications de toutes sortes.

Quel rôle l'histoire joue-t-elle dans les écrits du mouvement liturgique ? Tantôt elle est appelée à éclairer les pratiques liturgiques contemporaines : l'histoire et les sources permettent de découvrir les lignes essentielles du rite eucharistique. Cette démarche historique devient implicitement demandeuse de changement : sans campagne de presse et dans la soumission à l'autorité, les apôtres du renouveau créent une opinion publique de plus en plus favorable à une réforme liturgique. Certains articles de revue expriment formellement des vœux pour un changement. Parfois, le recours à l'histoire est une arme pour contester certains excès comme la priorité des dévotions sur le culte officiel : cette arme peut être utilisée de manière discrète ou de façon plus tapageuse, comme dans *La liturgie catholique* de dom Festugière.

Même les grands articles consacrés à l'histoire de la paroisse et à la liturgie au concile de Trente ont un but pratique, ce qui ne leur enlève pas leur qualité d'approche historique sérieuse.

L'histoire a donc une place de premier plan dans les travaux du mouvement liturgique et cependant elle est au service de la pastorale. Elle permet aux apôtres du mouvement de faire sortir la liturgie de sa situation de marginalité. Les études liturgiques du début du siècle sont essentiellement de type historique ; c'est grâce à elles que l'approche juridique et rubricale sera dépassée et remise à sa juste place. On comprend que le renouement de la liturgie avec la vie chrétienne dans son

intégralité suppose d'autres démarches : le dialogue avec les théologiens, avec l'action sociale, avec la pensée, avec les arts, avec la spiritualité. C'est précisément ce vaste programme qui a donné l'impression que les promoteurs de la liturgie en faisaient une panacée dans un esprit totalitaire.

Pour en finir, disons encore que les publications liturgiques de ce temps s'appuient sur les études historiques les plus solides, les plus inattaquables parmi lesquelles les *Origines du culte chrétien* de Mgr Duchesne, le *Livre de la prière antique* de dom Cabrol, l'*Histoire du bréviaire romain* de Mgr Batiffol, et *L'idéal de la vie monastique* de dom Morin.

### LE CENTRE DE PASTORALE LITURGIQUE DE PARIS (1943)

L'année même où paraît le célèbre ouvrage *France, pays de mission ?* est fondé le Centre de pastorale liturgique<sup>6</sup> dont les deux directeurs seront les Pères Duployé et Roguet, dominicains ; des curés de Paris, des bénédictins, notamment Dom L. Beauduin et des laïcs y seront d'emblée intéressés. Par rapport au renouveau liturgique du début du siècle, la situation est passablement différente : la cause de la liturgie a gagné l'opinion publique, mais il y a risque que, face à la déchristianisation notamment des milieux populaires, on ne s'engage dans des adaptations superficielles ou anarchiques ; le contact avec les milieux de l'Action Catholique est significatif de ce point de vue. Le CPL veut favoriser un renouveau liturgique de qualité ; il est convaincu qu'il faut d'abord, par une catéchèse appro-

---

6. Concernant le CPL : P. Duployé, *Les origines du Centre de Pastorale Liturgique 1943-1949*, Mulhouse, 1968, p. 279-322 ; *Mens concordet voci. Mélanges Mgr A.-G. Martimort*, Paris, 1983, p. 371-380 (A.-M. Roguet) ; *LMD* 157 (1984) consacré au 40<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du CPL.

priée, faire accéder les fidèles à la compréhension du mystère du Christ célébré dans la liturgie. Le ressourcement biblique et patristique et les recherches historiques serviront à leur manière l'intelligence de la liturgie. Comme la liturgie est au carrefour de nombreuses disciplines et de l'agir pastoral de l'Église dans sa diversité, le CPL privilégiera comme méthode de travail le dialogue entre pasteurs, d'une part, historiens et théologiens, d'autre part.

Le rapport de la pastorale liturgique et de l'histoire a été magnifiquement illustré au cours des cinquante années que comptera bientôt le Centre : les cahiers de la revue *La Maison-Dieu*, les ouvrages de la collection *Lex Orandi* devenue par après *Rites et Symboles*, les sessions de travail à Vanves et les sessions de formation pastorale tenues en différents lieux proches de Paris, pour ne parler que des éléments majeurs de la période précédant le Concile, en sont un témoignage irréfutable<sup>7</sup>. Si nous voulons saisir ce rapport histoire-renouveau liturgique à ses débuts, le mieux est sans doute de relire le premier volume de *Lex Orandi*, reprenant les travaux de la session de travail de Vanves en janvier 1944, *Études de pastorale liturgique*<sup>8</sup> ainsi qu'un article du premier

7. Quatre volumes de Tables de *LMD* ont paru : n° 40 bis (1945-1954) ; n° 82 (1955-1964) ; n° 120 (1965-1974) ; n° 160 (1975-1984). La période avant le Concile est surtout marquée par rapport pastorale-histoire de la liturgie. Typique de cette période, l'encyclopédie *L'Église en prière*, Paris, 1961, dirigée par A.-G. Martimort et rééditée en 4 volumes en 1983-1984 chez Desclée (Paris). Après le Concile, les sciences humaines font leur apparition ; voir D. Dye et J.-Y. Hameline, *Changement de problématique. Réflexions sur dix années de la « Maison-Dieu »*, dans *LMD* 120 (1974), p. 7-19.

8. *Études de Pastorale Liturgique* (Lex Orandi 1), Cerf, Paris, 1944. L'ouvrage comporte cinq parties. Buts et méthodes : G. Morin, *Pour un mouvement liturgique pastoral* ; P. Donœur, *Conditions fondamentales d'un mouvement pastoral de liturgie* ; P. Duployé, *Le Centre de Pastorale Liturgique*. Histoire et liturgie : A.-G. Martimort, *L'histoire et le problème liturgique contemporain* ; H. Chirat, *Le dimanche dans l'antiquité chrétienne* ; J. Leclercq, *Dévotion privée, piété populaire et liturgie au Moyen-âge*. Exigences contemporaines : P. Reuter, *Des liturgies laïques modernes au renouveau de la liturgie chrétienne* ; Y. Daniel, *La vie liturgique et l'apostolat missionnaire en milieu*

cahier de *la Maison-Dieu* intitulé *Normes pratiques pour les réformes liturgiques*<sup>9</sup>.

### Principes pour la pastorale liturgique

Nous les trouvons développés dans le premier volume de la collection *Lex Orandi*, en particulier sous la plume de G. Morin, A.G. Martimort, L. Bouyer.

● G. Morin : *Pour un mouvement liturgique pastoral* (op. cit. pp. 13-52). La finalité de l'action liturgique à entreprendre est pastorale ; susciter une authentique vie liturgique, non seulement chez les chrétiens instruits, mais chez tous ceux qui forment le peuple des baptisés. Pas de liturgie au rabais pour les masses populaires. Un double but est à poursuivre : rendre aux chrétiens l'intelligence de la liturgie ; favoriser une mise en œuvre liturgique de qualité. Avant toute chose, retrouver l'intelligence de la liturgie, du « mystère » du salut, de la présence du Christ à son Église. Traduire et expliquer les textes est important mais insuffisant : il faut aller jusqu'à initier les chrétiens à la révélation biblique et au mystère de la célébration. On ne pourra se contenter d'une exégèse technique et d'une explication strictement historique des rites si l'on veut poursuivre une véritable initiation :

*ouvrier* ; P. Goutet et P. Stagnara, *Ce que nous attendons de nos paroisses* ; A.-M. Carré, *Les jeunes foyers à la recherche d'un culte familial*. Le témoignage de l'expérience : Mgr Chevrot, *Restauration de la grand-messe dans une paroisse de Paris* ; A. Juille, *Un essai de rénovation paroissiale par la liturgie* ; A. Le Guennant, *Le rôle d'une Schola paroissiale* ; Mgr Pinson, *Les mouvements spécialisés d'Action Catholique et la liturgie paroissiale* ; Dom Marié, *Une expérience liturgique dans un camp de prisonniers (Oflag)*. Conclusions : Mgr Terrier, *Ce que nous attendons du Centre de Pastorale Liturgique*, L. Bouyer, *Après les journées de Vanves. Quelques mises au point sur le sens et le rôle de la liturgie*.

9. L. Beauduin, *Normes pratiques pour les réformes liturgiques*, dans *LMD* 1 (1945), p. 9-22. Voir aussi A.-G. Martimort, *Dom Lambert Beauduin et le Centre de Pastorale Liturgique*, dans *Questions Liturgiques et Paroissiales*, t. 40, 1959, p. 243-251.

Nous avons entendu naguère un liturgiste érudit expliquer de cette façon purement historique les cérémonies du *tridum* de la semaine sainte à des lycéens en retraite. Le seul résultat pour eux fut qu'ils y assistèrent avec un ennui redoublé ; on les avait persuadés de ne plus voir là qu'un amas de débris incohérents, et ils étaient insensibilisés d'avance au mystère chrétien que les cérémonies pascales enveloppent pourtant d'une si dramatique poésie (p. 23).

Il faut donc s'interroger sur le bon usage de l'histoire de la liturgie. Du reste, une double erreur est à éviter : « revenir à ce qui, dans le passé lointain est mort et ne peut plus revivre ; abandonner ce qui, dans un passé plus proche, est une incontestable et irrévocable acquisition » (p. 32). Autant dire que la théologie et la pastorale doivent réguler le renouveau liturgique.

On ne peut s'intéresser à la « mise en œuvre liturgique » et au problème de l'adaptation qu'après avoir assuré l'approfondissement de la liturgie. Le renouveau devra d'abord porter sur les actes liturgiques essentiels comme l'eucharistie dominicale de l'*ecclesia* locale, en paroisse et ensuite les célébrations de la Pâques annuelle. Dans le rite eucharistique, les fidèles seront invités à participer au chant commun plutôt qu'à s'unir aux prières énoncées à voix basse par le prêtre. Ici encore, l'histoire de la liturgie est mise à contribution dans ce choix pastoral. Pour ce qui est de l'adaptation, le premier souci concerne l'adaptation des fidèles à la célébration (initiation), mais d'autres questions concernent l'adaptation de la liturgie aux fidèles. Dans ce sens, le risque est celui des innovations sans fondement suffisant (messes bavardes, paraliturgies, paraphrases bibliques, etc.) qui seront tôt déclassées. Le CPL doit se situer entre un rubricisme étroit et le mépris des règles liturgiques ; son travail à l'avenir sera de former, de discerner le bon du moins bon, d'exercer une action non seulement « modératrice » mais « inspiratrice ».

• A.-G. Martimort, *L'histoire et le problème liturgique contemporain* (*ibid.*, pp. 97-126). Historien de métier,

l'abbé Martimort donne une remarquable leçon sur les rapports entre histoire de la liturgie et renouveau liturgique, se situant d'abord au plan de la discipline liturgique en vigueur et ensuite envisageant la possibilité d'une évolution de la liturgie. D'emblée, il prend en compte une double difficulté pastorale : l'évangélisation en mission et dans les masses populaires, le cloisonnement prêtre-fidèles dans la célébration liturgique.

L'auteur déplore que la liturgie de son temps soit essentiellement aux mains des rubricistes, des canonistes et des moralistes dont les points de vue laissent échapper des valeurs importantes comme la dimension de prière de la liturgie, le rapport à la communauté et la participation des baptisés, la dimension symbolique et l'intelligence des rites. L'étude historique de la liturgie peut aider à la redécouverte de ces éléments, en discernant les éléments fondamentaux des éléments secondaires et en dépassant l'interprétation allégorisante (p. 107). Sans sortir de la législation liturgique du temps, on peut grâce à la connaissance historique suggérer nombre d'améliorations : la communion à la messe quotidienne (initiative du Pape Pie X en 1905), la messe face au peuple, la messe dialoguée, le rétablissement de l'offrande, etc. La règle d'or est ici énoncée : « ... loin de proposer un retour pur et simple au passé, (l'historien) tire du passé des principes de solution aux problèmes nouveaux » (p. 109).

La liturgie a fortement évolué au cours des siècles : elle a subi l'influence de la culture ambiante ; les liturgies locales ont contribué à l'enrichissement de la liturgie de l'Église ; des constantes se remarquent dans l'évolution liturgique : passage de la spontanéité à la fixité, évolution des formes populaires vers des formes savantes (ex. chant), passage de la diversité à l'unité liturgique. L'auteur souligne quelques-uns des inconvénients de cette évolution liturgique : baisse de la participation des fidèles et de la communion, éloignement des chrétiens en raison de la langue liturgique, des fastes, de la prière à voix basse, etc.

Se tournant résolument vers l'avenir, A.-G. Martimort rappelle que l'Église doit éviter la mentalité de l'archéologue : « ... chaque fois qu'elle veut se réformer, l'Église regarde vers son passé, non pas parce qu'il est passé et pour renier sa vie plus récente, mais pour mieux secouer la poussière du chemin, renouveler son courage et discerner la route de l'avenir » (p. 120). Si les réformes liturgiques du 18<sup>e</sup> siècle en France et en Italie ont échoué, dit-il, c'est parce qu'elles étaient l'œuvre d'érudits « réfugiés dans le passé par mépris du présent, ne tenant compte que de leur goût intellectuel, sans égard pour le sens des fidèles » (p. 120).

Un discernement s'impose qui amènera à distinguer un « donné inaliénable », en rapport avec l'institution divine ou touchant au dogme, et des « éléments contingents », relevant de la discipline de l'Église (ex. jeûne eucharistique, langue liturgique, vêtement liturgique). Enfin, rappelant que « dans le passé, les initiatives sont venues d'en bas et non d'en haut » (p. 124), il précise deux conditions de succès de la rénovation liturgique : l'enracinement dans la Tradition de l'Église et la recherche d'une vraie spiritualité liturgique. « Ainsi, la renaissance liturgique que nous appelons de tous nos vœux sera l'œuvre à la fois des apôtres, des théologiens, des historiens, des saints » (p. 126).

• L. Bouyer, *Quelques mises au point sur le sens et le rôle de la liturgie* (*ibid.*, pp. 379-389). Le rapport final de L. Bouyer aux journées de Vanves (janvier 1944) ne concerne pas directement notre sujet, mais il est important comme mise au point des objectifs du mouvement naissant, face à un problème majeur de la pastorale de l'Église en France, l'apostolat auprès des masses populaires déchristianisées. Or le mouvement liturgique se veut pastoral ! Il faut donc préciser les relations entre cet apostolat, qu'on appellerait aujourd'hui évangélisation, et la liturgie. Les deux tâches « liturgie » et « apostolat » sont, pour L. Bouyer, autonomes et complémentaires. La liturgie ne peut être la panacée en pastorale ; elle n'est pas plus un « moyen direct d'apostolat que le

dogme, l'ascèse ou la mystique » (p. 380) ; elle n'est pas destinée à convertir le non-chrétien. La liturgie vécue par les fidèles est l'expression de la vie intérieure de l'Église en tant que corps du Christ. On peut donc la comprendre comme un but que vise l'action apostolique, si l'apostolat vise à susciter la foi et la vie chrétienne en Église.

Un certain ajustement entre liturgie et moyens d'apostolat est cependant à chercher ; à vrai dire, il s'agit de « paraliturgies » qui peuvent jouer comme moyen d'apostolat dans deux types de situations différentes. Il faut créer des paraliturgies « intra-ecclésiales » pour les familles, les écoles, les mouvements spécialisés qui en éprouvent le besoin, à condition d'éviter la concurrence avec la liturgie de l'Église destinée à tous, y compris à ces groupes. Il faut aussi prévoir des paraliturgies pour les réunions missionnaires (et « de conquête »), et celles du catéchuménat qui va naître : ces célébrations serviront d'étapes dans la progression de foi et achemineront vers la liturgie de l'Église. La complémentarité entre action apostolique et vie liturgique de l'Église suppose une revitalisation de la liturgie elle-même : c'est cela que vise en premier le nouveau Centre de pastorale liturgique.

• L. Beauduin, *Normes pratiques pour les réformes liturgiques* (LMD 1, 1945, 9-22). Le premier article de la revue *La Maison-Dieu* veut à nouveau clarifier la position du CPL par rapport à l'autorité romaine et à la législation liturgique. On devine que la question était brûlante dans l'immédiat après-guerre en France. C'est un non-Français qui prend la plume, un sage (72 ans), le vétéran du mouvement liturgique. La liturgie, dit-il, peut paraître archaïque et inadaptée aux fidèles du 20<sup>e</sup> siècle ; par ailleurs, la réflexion et la recherche historique sur les premiers siècles découvrent la vitalité du culte chrétien, par exemple des sacrements de l'initiation chrétienne célébrée à Pâques. Faut-il dès lors rajeunir, rénover, populariser la liturgie en larguant les règles liturgiques actuelles ? La réponse est nette : le CPL s'opposera à ces tentatives de « libéralisme litur-

gique ». Viennent alors un développement concernant le droit liturgique et un autre qui donne trois conseils pour une action liturgique efficace. L'Église a autorité en matière liturgique, en raison du pouvoir sacerdotal qu'elle a reçu (Vatican II dirait en raison de son *munus sanctificandi*) ; l'histoire de l'Église montre les conséquences fâcheuses du non-respect de ce droit, tant lors de la séparation avec Constantinople que lors des condamnations des réformateurs comme Wycleff, J. Huss et les protestants. Par ailleurs, la centralisation liturgique depuis le 16<sup>e</sup> siècle a eu comme effet positif de préserver la liturgie de l'envahissement des dévotions et de pratiques marquées par l'individualisme. Enfin, si le Code de 1917 reconnaît l'existence de la coutume, il n'en prévoit pas l'application au domaine liturgique.

La seconde partie du texte souligne un aspect complémentaire du premier : le respect des prérogatives du Saint-Siège doit aller de pair avec un dynamisme pastoral qui empêche de retomber dans le rubricisme. Il faut donc éviter de recourir à la Congrégation des rites pour des points liturgiques secondaires, comme le pensait déjà saint François de Sales et plus récemment le cardinal Gennari. A l'inverse, la « démangeaison » qui pousse à solliciter des réponses « authentiques » ruinerait toute recherche scientifique et restreindrait la légitime liberté d'action des pasteurs. La liberté de recherche et d'action, dans le cadre de la législation liturgique, est un support en vue des réformes liturgiques elles-mêmes. Le CPL devra associer les évêques à ses recherches et entrer en dialogue avec la Congrégation des rites : ce double contact permettra d'exprimer plus facilement des souhaits en matière de réforme liturgique. Tout ce travail permettra à la liturgie de redevenir « voix et vie du peuple de Dieu » (p. 22).

## Les premiers travaux du CPL

Quelle place tient l'histoire de la liturgie dans les premiers travaux du CPL ? Autant le mouvement liturgique belge avait commencé de manière pragmatique, sur la base des intuitions et de l'enthousiasme d'un homme, autant le renouveau liturgique animé par le CPL s'est donné dès le départ un programme d'action plus systématique. Il pouvait profiter de l'expérience du passé récent et devait tenir compte de réalités nouvelles. Il fallait se frayer un chemin étroit entre les exigences institutionnelles d'une part et les requêtes de la pastorale missionnaire d'autre part. Ne pas rencontrer celles-ci, c'était se condamner à une certaine marginalité, négliger celles-là, c'était aller au-devant d'un échec et d'un désaveu explicite.

L'exposé de A.G. Martimort est le plus important pour notre question. Le recours à l'histoire est libérateur, tant pour le passé que pour le futur. Le critère est moins le caractère antique que le rapport entre le passé et le présent, entre une question pastorale d'aujourd'hui et la Tradition en ses moments les plus significatifs. L'étude de la liturgie a l'avantage de montrer qu'il y a eu une longue et profonde évolution dont les effets sont, tantôt positifs, tantôt négatifs. La connaissance de ce passé permet de ne pas canoniser toutes les pratiques actuelles et d'apprécier critiquement les propositions nouvelles. L'historien fait preuve d'un certain progressisme que l'éditeur a cru devoir nuancer par des notes en bas de page, destinées sans doute à rassurer l'autorité et à ne pas leurrer les lecteurs qui feraient une approche naïve du texte.

Face à la conférence du jeune Martimort, les réflexions de dom L. Beauduin sont celles d'un aîné à qui la vie a appris la prudence et l'équilibre. Il serait intéressant de savoir qui lui a demandé cet article et pourquoi il a trouvé place dans les premières pages du premier numéro de la revue. L'histoire qu'il esquisse est significative :

elle vient appuyer les conseils de modération et de prudence qu'à travers lui le Centre adresse à ses lecteurs. Histoire orientée ou plutôt située : le vieux routier souligne plus volontiers les bienfaits de l'exercice de l'autorité en matière de liturgie que ses conséquences moins positives, ce qui, à distance, donne une allure un peu conservatrice à son texte. Par ailleurs, l'équilibre se rétablit avec la seconde partie : la liberté y retrouve ses droits ; il faut servir la « vie liturgique » et ne pas l'étouffer par des recours inconsidérés à Rome ou une attitude timorée qui se refuse à toute initiative ou s'enlise dans des considérations étroitement juridiques. L'habileté du texte est à la mesure de l'homme, mais la loyauté envers l'Église est une donnée constante de cette existence soumise à l'épreuve<sup>10</sup>. G. Morin dans son plaidoyer pour une approche pastorale de la liturgie invite à travailler en profondeur et à voir large. La liturgie met en contact avec le mystère de Dieu ; il faut donc éveiller à la foi, l'informer, la nourrir. La liturgie concerne l'Église elle-même ; l'appartenance à l'Église est donc une condition indispensable pour une véritable participation au mystère. Avant de parler adaptations, il faut donner accès au vrai sens de la célébration, se plonger dans la vie de l'Église et la Tradition biblique. L'histoire a sa place dans la recherche de sens au sujet de la liturgie : elle ne doit pas enfermer dans le passé ou, dans l'immobilisme pastoral. Il faut donner du temps au temps et éviter de construire sur le sable. Tel est le message inaugural que reçoivent pasteurs et théologiens à Vanves.

---

10. Après avoir fondé le monastère d'Amay en 1925 destiné au travail pour l'Union des chrétiens, Dom Lambert Beauduin fut écarté et assigné à résidence de 1932 à 1934 à l'abbaye d'En-Calcat puis dans la région parisienne de 1934 à 1951, moment où il retrouvera sa communauté, établie à Chevetogne. Voir A. Haquin, *L'exil de Dom Lambert Beauduin au monastère d'En-Calcat (1932-1934)*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 80, 1985, p. 51-59 et 415-440. Il résidait à Cormeilles-en-Parisis comme aumônier des Oblates olivétaines lorsque prit forme la création du Centre de pastorale liturgique de Paris. La réunion inaugurale où fut décidée la fondation, le 20 mai 1943, était présidée par Dom L. Beauduin.

La perspicacité de L. Bouyer vient heureusement compléter cette réflexion et clôturer la rencontre. Par une réflexion qui relève de la théologie de la liturgie, le confrencier distingue très nettement liturgie et apostolat. Le renouveau liturgique n'a pas l'intention de régenter la pastorale, pas plus que la théologie ou la spiritualité. En revanche, on doit lui reconnaître son domaine propre. La liturgie n'est pas un moyen en vue de l'apostolat, elle est plutôt au terme de l'action missionnaire. Il faut souligner aussi l'ouverture aux paraliturgies. Souvent, on en parlait de façon négative, parce qu'elles prenaient la place de la liturgie elle-même. En distinguant liturgie et paraliturgie, L. Bouyer atteint simultanément un double objectif : maintenir la liturgie dans la zone contrôlée par le Magistère et ouvrir un espace de liberté aux paraliturgies en tant qu'acheminement vers la célébration de l'Église proprement dite. La réunion de Vanves ne s'est pas contentée d'édicter quelques principes ; elle les a mis immédiatement en œuvre. Ainsi pour l'étude historique, H. Chirat présente *Le dimanche dans l'antiquité chrétienne*. Quant aux requêtes pastorales, plusieurs exposés leur sont consacrés et les discussions qui suivent permettent des échanges qu'on appellerait aujourd'hui interdisciplinaires. Le renouveau liturgique entrepris par le CPL se situe une vingtaine d'années après le développement du mouvement liturgique en Europe et une vingtaine d'années avant l'événement conciliaire de Vatican II. Bien des éléments se retrouvent de part et d'autre ; le CPL recueille les fruits des expériences précédentes et Vatican II consacre bien des recherches et des réflexions qui ont mûri quelques décades auparavant. Il suffit de rappeler quelques accentuations de la Constitution liturgique : ainsi l'apostolat et la liturgie (n<sup>os</sup> 9 et 10), l'approche pastorale de la liturgie (n<sup>o</sup> 1), la spiritualité et la liturgie (n<sup>os</sup> 12-13), la liturgie sommet et source (n<sup>o</sup> 10), la participation à la liturgie (n<sup>os</sup> 11, 14, 19, 21 etc.).

Par la réforme de la liturgie, le Concile a consacré les efforts du renouveau contemporain ; par les initiatives

pastorales du mouvement liturgique, les pasteurs ont préparé les mentalités aux perspectives conciliaires et aidé à la réception de la nouvelle liturgie. Cette collaboration reste indispensable aujourd'hui. L'heure est à l'approfondissement et à l'initiation à la foi ; sans cet effort de qualité, la liturgie risque de retomber dans la routine et la marginalité. Le Saint-Siège et les Conférences épiscopales pour leur part doivent favoriser l'inculturation de la liturgie dans les communautés dont ils ont la responsabilité.

André HAQUIN